



: M-A. PEAN



Réunion régionale des opérateurs de sites
Natura 2000 du Languedoc-Roussillon

mercredi 5 novembre 2014 / Clermont-l'Hérault

Conservation du Sabot de Vénus dans le site Natura 2000 « Gorges du Tarn »

Arnaud JULIEN



Fédération Départementale des Chasseurs

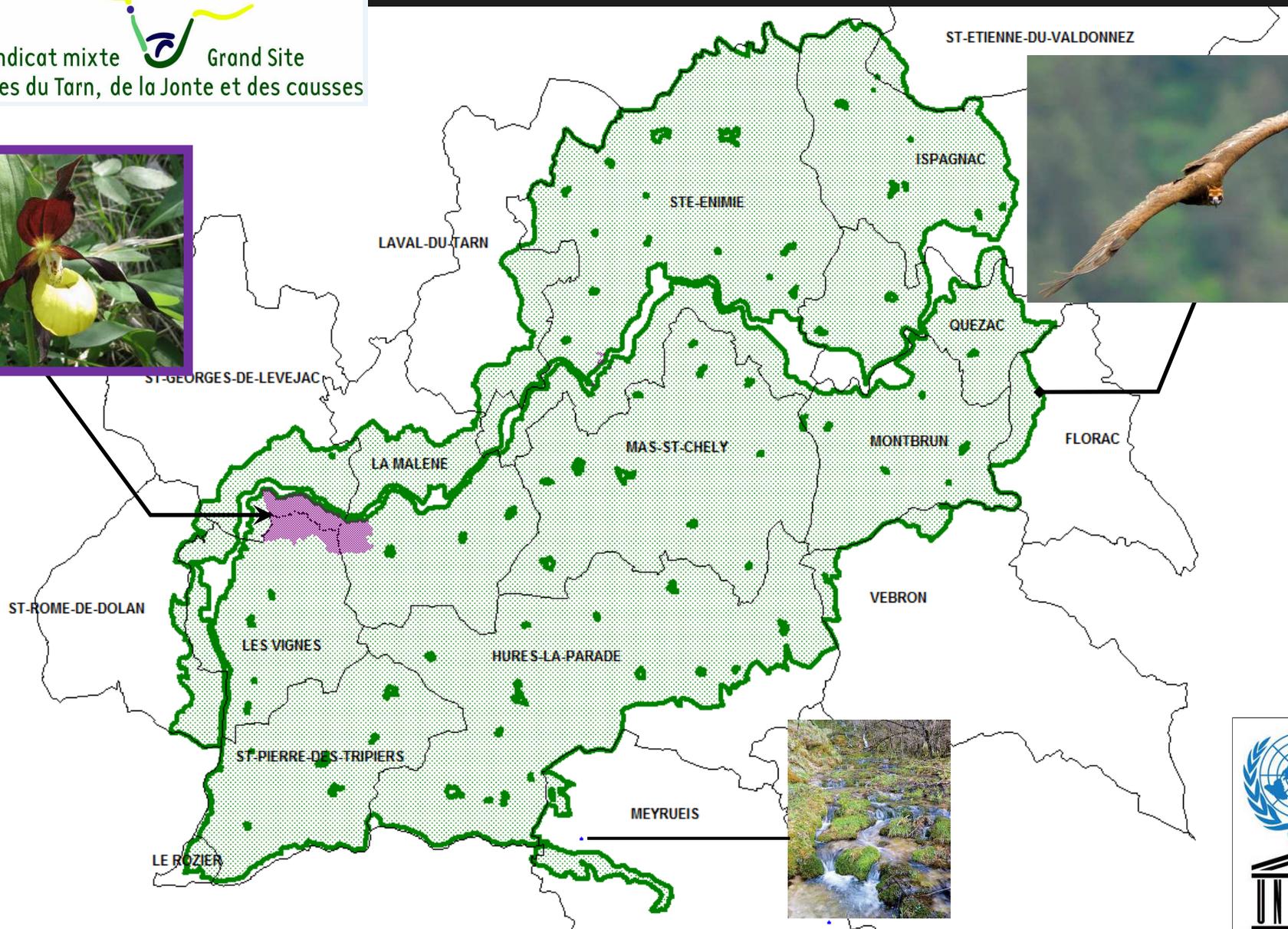
de la Lozère

Contexte

Syndicat mixte
des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses



Grand Site



Historique du docob

**INVENTAIRES
ECOLOGIQUES**

**INVENTAIRES
DES ACTIVITES
HUMAINES**

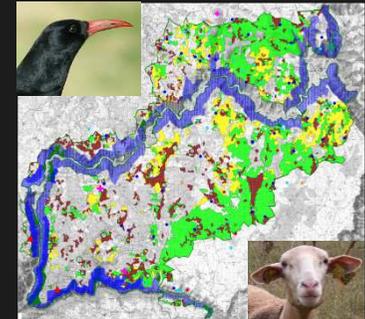
ANALYSE ECOLOGIQUE / ENJEUX

**OBJECTIFS DE
GESTION**

**MESURES : GESTION,
SENSIBILISATION, SUIVI**

**MISE EN ŒUVRE
DU DOCOB**

2008

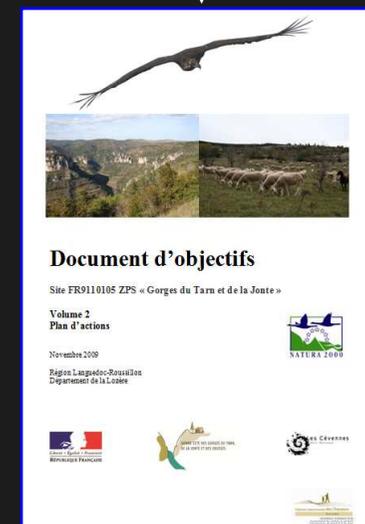


2009



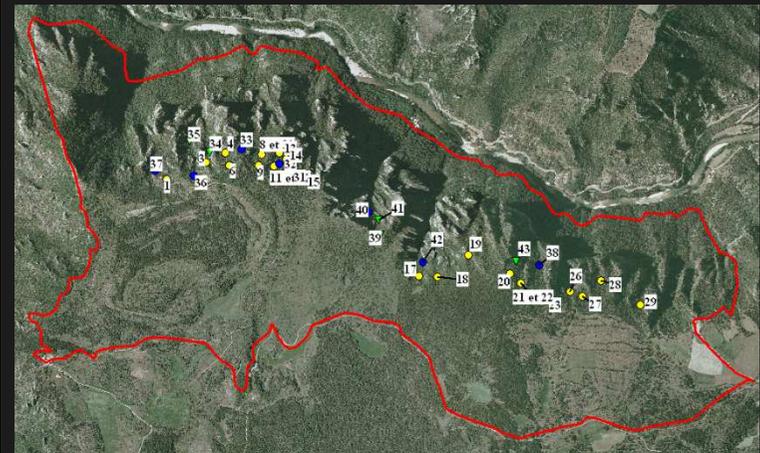
2010

à
2014



Bilan des inventaires

1999	→	2008
29 stations		28 stations
3 581 tiges		3 727 tiges
1 984 fleuries		1 468 fleuries
<i>20 stations retrouvées</i>		
<i>6 stations non retrouvées</i>		
<i>8 « nouvelles » stations</i>		



Etat de conservation

Sabot de Vénus

Défavorable/ Inadéquat

Chiroptères

Favorable pour 5

Défavorable/ Inadéquat pour 3

H.I.C.

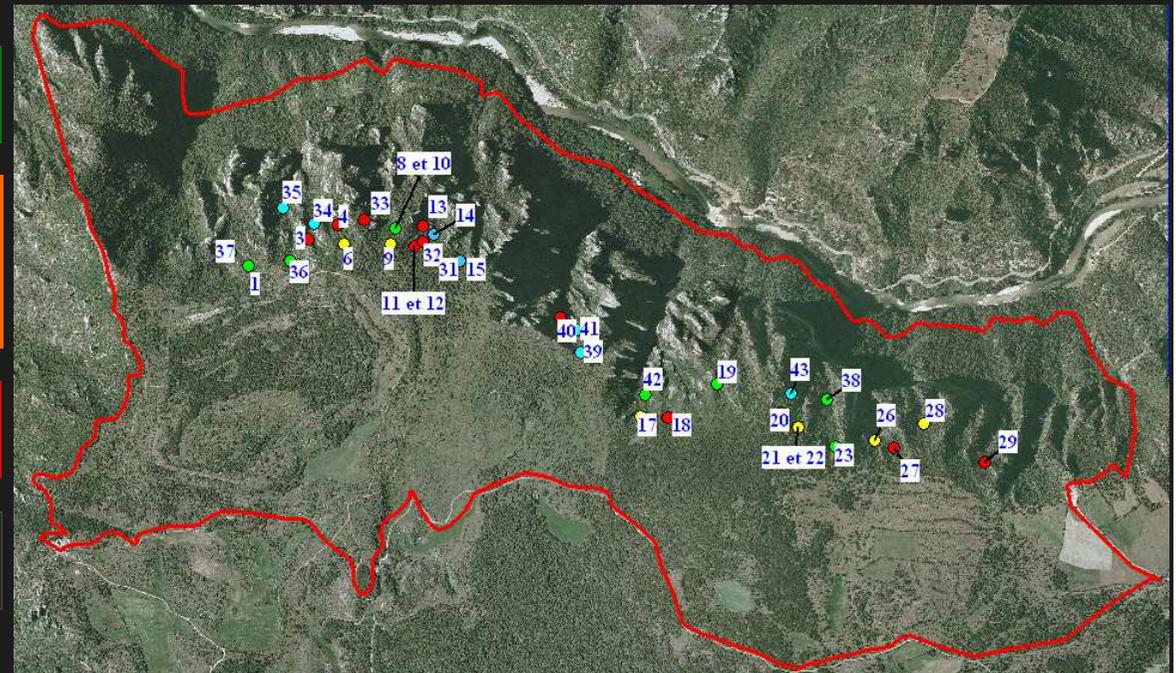
Favorable

Favorable : 8

**Défavorable/
Inadéquat : 6**

Mauvais : 12

Inconnu : 2



Enjeux



Le contrat Natura 2000 "lavognes"



Site Natura 2000 FR 9101378 SIC « Gorges du Tarn »
 Contrat Natura 2000 « ni agricole ni forestier »
 Novembre 2012

technique

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

I. Contexte

Le site Natura 2000 du SIC « Gorges du Tarn » est l'ensemble emblématique des Gorges du Tarn, une zone de grande spécificité écologique forte.

Trois particularités importantes sont :

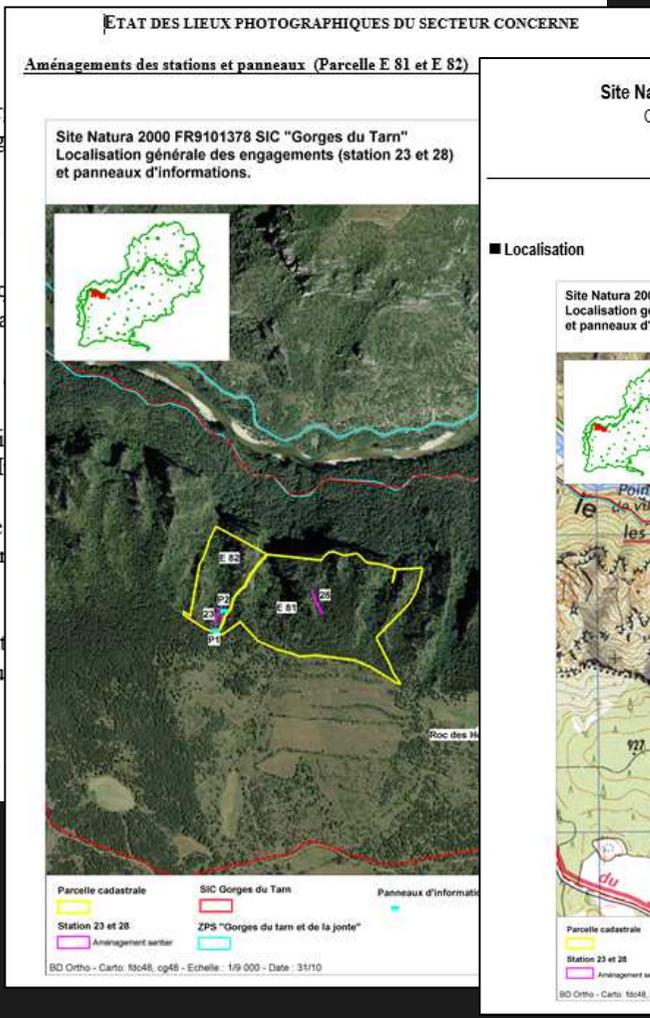
- Le site est éclaté en 8 aires communes.
- Les conditions topographiques sont très particulières, les Causses, sur lequel sera réalisé un aménagement nettement plus escarpé.
- Le SIC « Gorges du Tarn » est une zone de grande spécificité écologique forte (FR9110105).

Quatre espèces ont permis la classification du site : le Grand Rhinolophe et le Grand Murin, la formation de travertins.

En 2008, 25 stations de Sabots de Vénus ont été inventoriées dans les Gorges du Tarn, soit 3581 tiges, dont 1984 fleuries. Il s'agit d'une zone de grande spécificité écologique forte.

Les stations de Sabots de Vénus sont situées sur le versant exposé au Nord, mais leur présence n'est pas exclue dans d'autres secteurs des Gorges.

Le présent contrat Natura 2000 « ni agricole ni forestier » vise à protéger les Sabots de Vénus. Cela afin de limiter l'impact des activités agricoles et forestières.



Site Natura 2000 FR 9101378 ZPS « Gorges du Tarn »
 CONTRAT NATURA 2000 « ni agricole ni forestier »

Mémoire explicatif

« AMÉNAGEMENT DE DEUX STATIONS DE SABOT DE VÉNUS »
 Bénéficiaire : Habitants de la commune de La Malène

Localisation

Site Natura 2000 FR9101378
 Localisation générale de la zone et panneaux d'informations



Annexe au contrat

ZPS FR9101378 Gorges du Tarn	Aménagements des accès	N° action du DOCOB	GEH 3
		Type de contrat	Contrat Natura 2000 "ni agricoles, ni forestiers"
		Ordre de priorité	3

Objectifs

Le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) est une espèce d'orchidée rare au niveau national et européen. En France, elle est présente dans les Vosges, le Jura, le Massif Central et les Pyrénées. C'est une plante vivace mesurant de 15 à 60 cm, dont la fleur est la plus grande parmi les orchidées de France. Elle se développe en groupes de 2 à 6 tiges. Ces dernières portent, généralement, de 3 à 5 feuilles et chaque fleur possède 3 pétales et 3 sépales, lancéolés et pourprés. C'est le labelle qui donne son nom à cette plante. En effet, celui-ci est en forme de sabot. Il est de couleur jaune, strié de pourpre, et il mesure de 3 à 5 cm de long. La floraison intervient généralement entre la mi-mai et la mi-juillet, en fonction de divers facteurs: altitude, exposition... Il ne commence à fleurir qu'au bout de 6 à 10 ans et peut vivre plus de 20 ans.

En 2008, 25 stations de Sabots de Vénus, abritant 3727 tiges, dont 1468 fleuries ont été inventoriées dans les Gorges du Tarn. En 1999, ces chiffres étaient de 29 stations, comportant 3581 tiges, dont 1984 fleuries. Il s'agit d'une des populations les plus remarquables de France. Les stations de Sabots de Vénus sont situées sur le versant exposé au Nord, mais leur présence n'est pas exclue dans d'autres secteurs des Gorges.

Les objectifs poursuivis consistent à créer des aménagements simples dans les



Le contrat Natura 2000



Le contrat Natura 2000



Le contrat Natura 2000



Le contrat Natura 2000



Le contrat Natura 2000



Le contrat Natura 2000



Le contrat Natura 2000



Suivi des stations de Sabot de Vénus



Différents relevés
topographie, gradient
hydrique, recouvrement,
type de milieu, lumière au
sol, substrat géologique



Suivi des stations de Sabot de Vénus



Suivi des stations de Sabot de Vénus

Conservation du Sabot de Vénus en France : bilan et préconisation

Bertrand Schatz¹, Anaïs Leseur², Jocelyn Fonderflick¹, Irène Till-Bottraud³, Jean-Christophe Gattus⁴, Florence Nicolè²

- 1) Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, Montpellier bertrand.schatz@cefe.cnrs.fr
2) Laboratoire de biotechnologies végétales appliquées aux plantes aromatiques et médicinales, Saint Etienne
3) Laboratoire d'écologie alpine, Grenoble
4) Office National des Forêts, Gap



Société botanique
de France



Communication

1 2 3 4 5 6 Info | Documentaire | Série & fiction | Magazine | Culture | Jeunesse



Le Sabot de Vénus *une orchidée pas comme les autres*

Conférence
sur une espèce
fascinante



jeudi 5 juin 2014
20h30
Salle du Foyer rural
de LA MALENE (Lozère)

Syndicat mixte Grand Site
des gorges du Tarn, de la Juvénise et des causses



Entrée libre

Communication



Bilan & avenir

- **Rôle de l'animation locale**
- **Espèce emblématique et porteuse**
- **Gestion / suivi / valorisation partenariale**
- **D'autres actions à venir...**



**Merci de
votre
attention**

